

# Déchets d'emballages

## Rétablissement des collectes hebdomadaires

Madame, Monsieur,

Permettez-moi de vous informer qu'à la suite de longs mois de discussions difficiles, je viens d'accepter au nom de la Ville de Draveil de signer un protocole financier avec la Communauté d'Agglomération. J'aurai l'occasion dans le prochain *Vivre à Draveil* de vous expliquer les conséquences de celui-ci.

Dans l'immédiat, je souhaite simplement porter à votre connaissance que ce déblocage dans les dossiers financiers de la Communauté d'Agglomération a – sans surprise ni d'ailleurs justification – permis de régler simultanément le différend au sujet du problème des ordures ménagères.

Vous savez que depuis deux ans, j'avais émis les plus vives protestations par rapport au nouveau rythme des collectes des ordures ménagères de notre commune.

J'avais notamment demandé que soient rétablies les collectes d'emballages, selon les rythmes antérieurs, évitant de fait l'accumulation de ces déchets durant des jours, voire des semaines, dans les rues de Draveil.

**À compter du 20 février, vos emballages seront donc de nouveau collectés chaque semaine, les mêmes jours qu'actuellement**, conformément aux requêtes que j'avais formulées auprès de la Communauté d'Agglomération.

L'impact financier de ce nouveau dispositif se traduira par une augmentation de l'ordre d'une dizaine d'euros annuels sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Cette hausse, quelque part illogique puisqu'on en revient au dispositif ancien, était cependant la condition sans laquelle il était impossible d'obtenir gain de cause. J'en ai donc accepté le principe.

Je vous incite à signaler à la Communauté d'Agglomération, au 01.69.73.71.32, les dysfonctionnements qui pourraient survenir à partir du 20 février 2017 dans le nouveau dispositif que nous mettons en place et je vous remercie d'avoir l'obligeance d'en informer mon Cabinet de telle sorte que je puisse relayer vos éventuelles doléances auprès de l'entreprise collectrice par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération, seule compétente en la matière.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Georges TRON**  
Maire de Draveil

